



République française

AUDE

## SAINT FERRIOL - Commune

Séance du 02 avril 2026

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 26/03/2026

*deux avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Corine GIROD*

Présents : 10

**Présents :** Corine GIROD, Incarnation MARTY, Luc ZAGINI, Hendrik COOLS, Patrick TRILLO, Nathalie LECERF, Marie-Laure LUTZ, Eric DENJEAN, Nadine L'HENORET, Clément LEGRAND

Votants: 11

Pour: 8

**Représentés:** Virginie BLANCO représentée par Corine GIROD

Contre: 3

**Excusés:**

Abstentions: 0

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Incarnation MARTY

### Objet: Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de St Just et le Bézu - DE\_020\_2026

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner 2 membres appelés à représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de St Just et le Bézu.

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de sa Présidente et après avoir délibéré :

Considérant qu'il y a lieu de désigner 2 membres pour le Syndicat Intercommunal des eaux de St Just et le Bézu vote à bulletin secret pour les membres suivants :

- GIROD Corine 8 voix
- MARTY Incarnation 8 voix
- LEGRAND Clément 3 voix

GIROD Corine et MARTY Incarnation, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués de la commune au Syndicat des Eaux de Saint-Just et le Bézu.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,  
Corine GIROD  
Signé

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026  
Date de reception de l'AR: 09/04/2026  
011-211103411-DE\_020\_2026-DE  
A G E D I

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026

Date de reception de l'AR: 09/04/2026

011-211103411-DE\_020\_2026-DE

A G E D I